



# Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snafo.com>

## GS 32 Heures du 03 juillet 2008

OS représentées : FO, CGT, CFTC, CFDT, SATAC, SNCTA.

Au cours de ce GS, 16 AVE et 11 ressources nouvelles (9 ENAC + 2 ER) ont été actés pour les aérodromes des groupes F et G. Pour les groupes A à E, il s'agit de 40 AVE et 37 sorties ENAC.

Pour les groupes D, E, F et G les besoins et les demandes de création de postes d'adjoint au chef CA seront étudiées au cours du GT ad hoc qui reprendra en septembre 2008. Le SNNA-FO regrette le retard pris sur ce GT qui est important pour le bon fonctionnement des services et en particulier, pour les organismes éloignés du SNA ou les Chefs CA doivent faire face à une charge de travail de plus en plus importante.

Malgré les demandes réitérées pour plusieurs terrains, SDRH ne souhaite plus acter de "Turn over" officiel mais souhaite définir les critères qui permettront une gestion plus fine et une meilleure anticipation. FO est prêt à y réfléchir mais aurait souhaité que des mesures (même temporaires) soient prises immédiatement afin que le temps de réflexion que s'accorde l'administration ne soit pas une perte de temps pour les aérodromes concernés.

Nous avons également abordé la possibilité d'affectation des EP/SP sur des aérodromes des groupes B et C. Le souci reste la durée de formation qui ne doit statutairement pas dépasser les 24 mois en incluant le passage à l'ENAC. Il serait possible, comme l'évoquait SDRH, de réduire la durée de formation ENAC en permettant aux stagiaires, affectés dans des approches, d'effectuer les modules "En route" après leur

qualification (et leur titularisation) sur leur terrain d'affectation. FO est favorable pour étudier les différentes possibilités afin de permettre l'affectation des EP/SP sur les groupes B et C. L'acquisition des rating ACC pouvant être faite en cours de carrière suivant les futures affectations. A noter la position très tranchée du SNCTA qui a réaffirmé qu'il est hors de question qu'un ICNA ne soit pas multirating avant sa qualification.

**Les tableaux suivants ne traitent que les organismes où il y a des AVE ou des ressources nouvelles.**

aérodromes	AVE	ENAC	aérodromes	AVE	ENAC
<b>Outre-mer</b>			<b>SNA/N</b>		
Saint Pierre	2		Lille	2	2
Noumea	1		Melun	1	2
Tahiti	6		Beauvais	1	2
Pointe à Pitre	2	2	Vatry		2
Fort de France		2			
Cayenne	3	EP/SP			

aérodromes	AVE	ENAC	aérodromes	AVE	ENAC
<b>SNA/CE</b>			<b>SNA/NE</b>		
Lyon St Exupéry	4		Bale	2	2
Valence	1		Strasbourg	2	6
Grenoble le Versoud	1		Saint Yan	2	2 arrêts formation <u>Ou</u> 1 arrêt formation +1 ENAC
<b>SNA/O</b>			<b>SNA/RP</b>		
Nantes	2	2	Chavenay	1	
Caen	1	1 ER	Etampes	1	
Cherbourg		1 ER	Lognes	2	1
Dinard	1		Meaux		1
Lannion	1		Saint Cyr	1	2
Le Havre		1	Toussus		1
Quimper	1		<b>SNA/SE</b>		
<b>SNA/S</b>			Nice	2	4
Toulouse	2	2	Cannes	1	1
Limoges		1 arrêt formation	<b>SNA/SSE</b>		
Agen	1		Marseille	2	6
Lasbordes	1		Montpellier	1	2
<b>SNA/SO</b>			Béziers	1	
Bordeaux		2			
Pau	2	2			
Bergerac	1				

**Cayenne** : le BO est passé à 20 et pourra être revu ultérieurement en fonction des besoins. Trois AVE sont ouverts (si pas de candidat les postes seront proposés aux SP/EP 2009).

**Chambéry et Annecy** : la DO étudiera conjointement les demandes de révision de BO en fonction de l'évolution des méthodes de travail et de coordination. FO a demandé BO+1 pour les 2 terrains et un adjoint chef CA à Annecy. SDRH assure que la révision du BO sera étudiée pour le prochain GS et que si le GT adjoint chef CA aboutit avant le 26 septembre 2008, un poste d'adjoint pourra être ouvert.

**Lille** : SDRH et DO ne souhaitent pas anticiper l'extension SIV plus que nécessaire car s'il s'avère que l'opération est trop coûteuse en effectif, elle ne se fera pas ! FO estime qu'il est dommageable de ne pas continuer dans la voie de l'amélioration du service public.

**Vatry** : la DO nous informe (enfin !) que des réflexions sont en cours pour étudier une ouverture H24. SDRH propose un BO+2 pour permettre une ouverture H20 dans un premier temps. FO est conscient des capacités de formation réduite mais inquiet de voir un tour de service H20 à 7 agents seulement. FO a fait remarquer que les amplitudes horaires nécessitent la prise en compte et la mise en place de temps de pause.

SDRH précise que ce BO a été calculé sans temps de pause et qu'il pourra être révisé en fonction des résultats du GT. Pas de temps de pause pour un fonctionnement H20 ! Les agents sauront apprécier et les effectifs et le tour de service !!

SDRH refuse de suivre notre proposition d'AVE supplémentaire. Qui parle d'anticipation ?

**Le Touquet** : comme sur de nombreux aérodromes, les préparations de concours internes sont lourdes pour le fonctionnement du service au vu des faibles effectifs. SDRH ne souhaite plus acter de Turn-over ni ouvrir d'AVE pour anticiper les réussites et compenser les absences ce qui est pénalisant.

**Caen** : SDRH nous informe que la demande de révision transmise par le SNA/O est accordée et que le BO est désormais de 7 agents. Nous apprécions le +1 mais sommes un peu surpris car la demande a été estimée localement à +2 ou +3 selon les options et relayée ainsi par le SNA/O. FO ne valide pas le BO proposé par SDRH qui devrait au minimum être de 8 agents !

SDRH répond que "le GS 32 heures" valide ce BO mais que la demande de FO sera transmise à la DO pour étude complémentaire.

**Saint Cyr** : révision du BO à l'étude et réponse au prochain GS.

**Angoulême** : FO a insisté sur le besoin en personnel et l'évolution du BO est à l'étude.

**Brive** : plus de mouvement de personnel avant que la date réelle d'ouverture ne soit connue.

**Cannes** : FO est resté circonspect sur l'arrivée d'une sortie ENAC à Cannes (aucune candidature sur AVE depuis 2 CAP) et a demandé à l'administration d'assister l'agent dans sa recherche de logement. Vu la situation de l'immobilier dans cette région, il ne faut pas perdre de vue qu'un TSEEAC en première affectation sur un poste de contrôle aura un taux d'EVS extrêmement faible et qu'il ne bénéficiera d'aucune évolution de salaire avant sa qualification. L'environnement et le trafic de Cannes n'étant pas des plus simples, la durée de qualification est assez longue. FO a demandé que l'administration prenne en compte cette contrainte.

**Béziers** : SDRH accorde un AVE car il l'a promis lors du dernier GS mais le regrette. FO a défendu le compte-rendu du précédent GS qui acte le BO à 8 ! SDRH a estimé avoir fait une erreur en acceptant ce chiffre et a rétablit le BO à 7 !

**Avignon** : SDRH a refusé d'ouvrir des AVE malgré les demandes de FO et du chef CA. Pour SDRH l'effectif est « pléthorique » jusqu'au départ des ICNA et refuse d'entendre les arguments des OS sur l'échelonnement des départs et la faible capacité de formation.

Lors de ce GS 32H il est évident que la DSNA affecte au compte goutte les personnels sur les groupes F et G et reporte encore une fois la réflexion sur l'encadrement.

Sur les groupes A à E, les affectations vont dans certains cas au delà des capacités de formation des organismes.

FO continuera à défendre de bonnes conditions de travail et de formation dans l'ensemble des organismes.

Contacts : Pierre MEYBON (BN) – Thierry MOROT (CAP nationale TSEEAC)